

ABONNEMENT.

Sauveur : Un an... 30 fr. Six mois... 18 fr. Trois mois... 8 fr.

Poste :

Un an... 35 fr. Six mois... 21 fr. Trois mois... 10 fr.

On s'abonne :

A SAUMUR, chez tous les Libraires ; A PARIS, Chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 23 ; A EWIG, Rue Flécher, 2.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c. Réclamés... 30 c. Faits divers... 75 c.

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf réclamation dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, Chez M. HAYAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

4 Février 1879.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

DU 2 FÉVRIER 1879.

Alpes-Maritimes (arrondissement de Puget-Théniers). — M. Réqipon, républicain, sans concurrent, élu.

Dordogne (arrondissement de Ribérac). — M. de Fourton (invalidé), élu, contre M. Achille Simon, républicain.

Gard (arrondissement d'Uzès). — Ballottage entre les trois candidats républicains.

Gers (arrondissement de Condom). — M. Paul de Cassagnac (invalidé), élu, contre M. Lannelongue, républicain.

Haute-Loire (arrondissement d'Yssingaux). — Ballottage entre M. Malarre, conservateur, et les deux candidats républicains.

Morbihan (arrondissement de Pontivy). — M. Le Maguet, républicain, élu, contre M. de Mun.

Nièvre (arrondissement de Cosne). — M. Fleury, républicain, sans concurrent, élu.

Meuse (arrondissement de Montmédy). — M. Royer, républicain, sans concurrent, élu.

Hautes-Pyrénées (2^e circonscription de Tarbes). — M. Desbons, républicain, élu, contre M. Frémy.

Deux-Sèvres (arrondissement de Bressuire). — M. Jouffrault, républicain, élu, contre M. de La Rochejaquelein.

Tarn (arrondissement de Castres). — M. le baron Reille (invalidé), élu, contre M. Barbey, républicain.

Vendée (arrondissement de Fontenay-le-Comte). — M. Beaussire, républicain, sans concurrent, élu.

Chronique générale.

Toutes les instances pour décider M. Dufaure à rester ministre ayant échoué, M. le président Grévy a chargé M. Waddington, ministre des affaires étrangères, de constituer le nouveau cabinet.

Dès que cette nouvelle a été connue avant-hier soir, M. le prince de Hohenlohe, lord Lyons et la plupart des membres diplomatiques sont venus le soir même porter leurs félicitations à M. Waddington et lui exprimer leurs sentiments sympathiques en le voyant prendre la direction des affaires.

M. Waddington a informé ses collègues qu'il était officiellement chargé par M. Grévy de former un cabinet.

Avant d'appeler auprès de lui aucun personnage, il a voulu tout d'abord conférer avec les présidents et chefs des différents groupes de la majorité, afin de les consulter sur les personnes à choisir.

On assure que MM. Léon Say, Bardoux, général Gresley, de Marcère, conservent leurs portefeuilles. MM. Calmon, Jules Ferry et Krantz entreraient dans le ministère replâtré.

M. Grévy a exprimé le désir que le cabinet soit constitué pour mercredi, de manière qu'il puisse paraître à l'Officiel jeudi matin, jour de la reprise des séances des deux Chambres.

M. Martel a décliné la possibilité de pouvoir accepter le portefeuille de la justice dans une nouvelle combinaison ministérielle. Il préfère conserver la présidence du Sénat, cela se conçoit.

D'après la Liberté, on parle, pour le ministère des travaux publics, de M. Kranz. Le nom de M. Le Royer, sénateur, avait été mis en avant pour la justice; des ouvertures lui avaient été faites, mais il ne veut pas, jusqu'ici, consentir à se laisser porter.

Autre combinaison : M. de Marcère passant à la justice, M. Calmon le remplacerait à l'intérieur. M. Calmon a eu, en effet, dans la journée, un long entretien avec M. Waddington.

Plusieurs députés de l'extrême gauche se sont réunis hier pour arrêter la conduite à tenir vis-à-vis du futur ministère. Ils ont décidé d'attendre la publication de la liste officielle avant d'adopter une attitude; mais, de l'échange des conversations qui ont eu lieu dans cette réunion, un fait s'est dégagé : c'est que l'accord paraît d'ores et déjà établi entre les divers membres de ce groupe, pour déposer la proposition relative au retour des Chambres à Paris.

L'architecte du Palais-Bourbon a déclaré qu'il lui fallait six semaines pour mettre la salle des séances en état.

« L'Europe a parlé, disait-il y a deux jours » la République française. Vingt-quatre heures à peine ont passé depuis que la France est rentrée dans la disposition définitive de ses destinées, et déjà les grands organes de l'opinion continentale nous apportent des témoignages de joie et des gages de sécurité.

Nous devons, sur l'invitation du journal de M. Gambetta, chercher dans les diverses feuilles étrangères quels sont ces témoignages de joie et ces gages de sécurité.

Le Times, en effet, salue l'avènement de M. Grévy, parce que « les vues du Président ne risquent plus en effet de se trouver journellement en désaccord avec ses devoirs constitutionnels. » Mais nous connaissons depuis longtemps le Times; nous l'avons vu pendant la guerre applaudir à nos défaites; il applaudira demain à tout ce qui pourra arriver de désastreux pour la France.

Le Daily-News, organe radical anglais, tient le même langage. Il approuve l'élection de M. Grévy, mais il s'étonne de voir M. Gambetta à la présidence de la Chambre, quand « la présidence du conseil, au cas où M. Dufaure se démettrait, serait plutôt sa place naturelle. » Toutefois, la même feuille, qui connaît parfaitement les projets du parti républicain, blâmait, il y a deux jours, fort énergiquement la mise en accusation des ministres du 16 mai.

Dans le Morning Post, nous trouvons un blâme fort net de la politique républicaine.

Ce journal déplore la retraite du Maréchal et entrevoit la désorganisation prochaine du pays :

« L'armée va être empoisonnée par la politique; le ministère du 16 mai sera mis en accusation, et l'ordre social, tous les freins étant rompus, sera le jouet des scandales et des passions. Il est facile de prévoir que les hommes politiques qui commencent par des fautes finiront par des crimes, et que le résultat en sera, pour la République, le suicide. »

La Pall Mall Gazette voit dans la crise actuelle l'influence directe de M. Gambetta et dit que celui-ci, en assumant cette responsabilité, fait douter de ses qualités d'homme d'Etat.

Voilà pour les journaux anglais; passons maintenant aux journaux allemands.

Avant de les citer, nous devons faire observer qu'ils sont en retard sur les journaux de Londres; ils ne connaissent encore que le début de la crise, le refus du Maréchal de signer les décrets, mais déjà leurs appréciations sont curieuses, car ils semblent prévoir le dénouement du conflit.

La Gazette de Cologne consacre son article à répondre au Siècle qui avait dressé une liste de révocations de fonctionnaires :

« Si le gouvernement voulait agir d'après les indications de cette liste pour donner satisfaction aux vœux des républicains, quel bouleversement intérieur n'en résulterait-il pas : un changement de fonctionnaires permanent, une rage de dénonciations, une chasse à courre aux places. C'est à peine si M. Dufaure peut tenir les rênes des appétits républicains. »

Le Berliner Tagblatt approuve les résistances du Maréchal :

« Les têtes brûlées du parti républicain ne semblent pas avoir compté avec les traditions militaires du maréchal de Mac-Mahon... »

La Gazette nationale de Berlin, après avoir constaté que M. Gambetta, « trop engagé avec les gauches, ne trouve plus auprès des républicains modérés qu'une confiance insuffisante », le juge dans une position délicate. Elle regarde les grâces accordées aux déportés de la Commune comme une réhabilitation des crimes et un encouragement donné à l'extrême gauche.

Nous lisons dans le Moniteur universel les réflexions suivantes qui ne manquent pas de vérité :

« M. Gambetta est le vrai vaincu de la journée. Il a pris la parole dans la réunion des gauches pour recommander la candidature de M. Grévy. Mais ceux qui connaissent le fond des choses savent que M. Gambetta faisait, dans la circonstance, contre fortune bon cœur. Il a parlé en faveur de M. Grévy parce qu'il ne voulait pas que l'élection se fît sans lui; — elle aurait eu l'air d'avoir été faite contre lui; — parce qu'enfin il lui importait d'être toujours considéré comme le leader ou le chef des gauches. »

M. Gambetta avait spéculé sur l'élection de M. Dufaure. Le grand âge de l'illustre garde des sceaux favorisait ses calculs. Il aurait eu, pensait-il, tout juste le temps, pendant ce règne d'un moment, de préparer sa propre candidature à la présidence de la

République. Mais voici que M. Grévy est élu. M. Gambetta en a pour ses sept ans. On le pousse en attendant au fauteuil occupé naguère par M. Grévy; c'est toujours une manière de lui succéder. On le traite comme Bonaparte avait traité Sieyès, après le 18 brumaire, en le nommant président du Sénat. Il ne manque à la similitude que la terre de Crosne. »

M. Gambetta n'a pas besoin de la terre de Crosne !

D'après le Soir, M. Gambetta aurait dit au sujet de sa candidature à la présidence de la Chambre :

« Cette situation me donnera un peu de repos, me tiendra en dehors des compétitions et des luttes de partis. Mes amis recouvreront toute leur liberté. Et puis, aurait-il ajouté, il ne faut pas se dissimuler que l'ère des discours départementaux est close. »

Les amis de M. Gambetta avaient déjà pris la liberté d'assurer son repos.

On sait que M. Gambetta a obtenu 5 voix pour la présidence de la République. Chacun cherche quels peuvent bien être les propriétaires de ces voix obstinément discordantes; on suppose généralement qu'elles appartiennent à l'extrême droite bonapartiste. Mais il se trouve qu'aujourd'hui personne ne veut plus les avoir!

En apprenant que M. Gambetta acceptait la présidence de la Chambre, quelqu'un qui le connaît mieux que lui-même, a dit :

« Si Laurier vivait encore, jamais Gambetta ne commettrait cette faute. Un homme de combat, choisi pour diriger et modérer les luttes de parti, ce n'est qu'en France qu'on voit de pareils contre-sens ! »

Le Journal des Débats pose cette question : « Faut-il aggraver par l'expérience d'un nouveau ministère les débuts d'une présidence improvisée? Le pays comprendrait-il la nécessité de cette épreuve en partie double? Si le ministère reste, nous voyons où le mouvement s'arrêtera; s'il part, nous entrons dans l'inconnu. »

La République française et le Temps croient savoir que M. le ministre des affaires étrangères a adressé à tous les représentants à l'étranger une dépêche leur annonçant l'élection de M. Jules Grévy comme Président de la République française, et les chargeant de notifier le fait aux gouvernements auprès desquels ils sont accrédités.

Plusieurs commissions se sont réunies au Palais-Bourbon.

La plus importante est la commission relative à la convention provisoire de commerce signée entre la France et l'Italie.

Les autres commissions étaient : celle relative au réseau complémentaire des chemins de fer, une autre relative à l'impôt sur les vins alcooliques, une dernière enfin relative à la déclaration d'utilité publique d'un canal destiné à raccorder le canal du Rhin au Rhin avec le canal de l'Est.

Aucune solution définitive n'a été prise.

M. GREVY ET LE MARÉCHAL.

Après la nomination du nouveau Président, son entrevue avec le Maréchal a été des plus courtoises. M. Grévy était très-ému.

Le Maréchal entra en disant :

— Monsieur le Président, je veux être le premier à vous saluer.

Puis il exprima à M. Grévy les vœux qu'il formait pour le bonheur, pour la pacification de la France, et pour le devoir du nouveau pouvoir.

— Monsieur le Maréchal, dit alors M. Grévy, je fais appel à votre concours. Il m'est nécessaire.

— Vous pouvez y compter, répondit le Maréchal.

— Il peut nous être précieux à l'étranger. Voici le marquis d'Harcourt qui vient de donner sa démission. On annonce celle de M. de Vogué. Vous pouvez beaucoup pour l'empêcher, et il importe qu'elle ne soit pas donnée.

Le Maréchal promit d'écrire sur-le-champ à Vienne pour engager notre ambassadeur à conserver ses fonctions, et avant de se séparer de M. Grévy, il lui réitéra qu'il pouvait compter sur lui, et que ce n'est pas de son côté que viendraient des embarras à son successeur.

Quelques instants après, M. Grévy allait à la préfecture de Versailles et rendait au maréchal de Mac-Mahon sa visite.

Le Soir publie les informations suivantes :

« Contrairement à ce qui a été annoncé par plusieurs journaux, le nouveau président de la Chambre des députés, M. Gambetta, ne s'installera pas au Palais-Bourbon, mais bien à Versailles, dans les appartements qui étaient occupés par M. Grévy.

On annonce d'ailleurs que M. Grévy et M. Gambetta sont d'accord sur la question du retour à Paris. Seulement, cette question sera tranchée par voie de motion dans l'une et l'autre Chambre, et non par voie de révision. De cette façon, le Parlement pourrait revenir siéger à Versailles, dans le cas où les circonstances rendraient ce retour opportun. »

La Lanterne dit de son côté :

« A la suite d'un entretien entre M. le Président de la République et M. Gambetta, il a été convenu qu'il était inutile de procéder à une révision de la Constitution pour décider le retour des Chambres à Paris.

Une simple résolution suffit pour cela.

Le siège légal continuera à être à Versailles.

Le conseil municipal est tout disposé à céder son local. »

Alors les lois se feront en dehors du siège légal du gouvernement? Et M. Gambetta qui avait pris pour thème de plaidoirie *sub lege libertas*!

Nous lisons dans la Petite République :

« Jeudi, en prenant possession du fauteuil, M. Gambetta se propose d'adresser ses remerciements à la Chambre dans une courte allocution.

Toutefois, il laissera auparavant le gouvernement faire aux Chambres la communication attendue. Il ne présidera la séance qu'après cette communication, et prononcera alors l'allocution d'usage.

M. Gambetta a l'intention de s'installer au Palais-Bourbon, à l'hôtel de la présidence. C'est là qu'auront lieu les réceptions officielles.

M. de Jolly, architecte de la Chambre des députés, a passé une partie de la journée au Palais-Bourbon, pour se rendre compte des réparations et aménagements nécessaires dans le cas, désormais hors de doute, du retour de la Chambre à Paris.

M. Gambetta, accompagné de son secrétaire, M. Arnaud (de l'Ariège), s'est rendu hier à deux heures au Palais-Bourbon et a longuement visité l'hôtel de la présidence, la salle des séances, les bureaux et les divers locaux dépendant du palais. Pendant le cours de sa visite, M. de Mahy, questeur, M. Spuller et M. Garraud, employé de la questure, sont venus rejoindre le président de la Chambre.

M. Gambetta a témoigné sa satisfaction de l'état dans lequel se trouvaient les appar-

tements de la présidence, qui, en effet, ont été parfaitement entretenus et sont prêts à être habités.

Plusieurs députés sont allés hier au Palais-Bourbon pour choisir leurs places dans la salle des séances.

Il est question d'appropriier la salle des Etats, au Louvre, pour y installer le Sénat. »

Il ressort de ces renseignements que le retour des Chambres à Paris va s'accomplir. Le Soir avait, en démentant la nouvelle de l'installation prochaine de M. Gambetta au Palais-Bourbon, exprimé sous forme de bruits des désirs du gouvernement, mais non point les intentions de M. Gambetta. Son Excellence a daigné trouver suffisants les appartements occupés en dernier lieu par M. Schneider, et confortablement moelleux le lit de M. de Morny, le duc aux cigares exquis.

Parmi les conscrits du 7^e arrondissement, on remarquait MM. de Clermont-Tonnerre. Deux jeunes gens de cette maison ducal appartiennent à la classe de cette année et sont à l'École militaire de Saint-Cyr ; l'un est le neveu du duc de Clermont-Tonnerre actuel, et l'autre est un cousin éloigné de la branche de Champagne ; MM. de Salignac-Fenelon, appartiennent à cette famille toute guerrière qui, de nos jours, comptait dans nos armées trois frères officiers généraux et un quatrième dans la diplomatie.

Etranger.

DÉSORDRES EN ITALIE.

Un fait grave s'est passé à Scandiglia, arrondissement de Rieti.

Vers dix heures du soir, ces jours derniers, plus de 400 individus se sont mis en rébellion ouverte et ont assailli la municipalité.

Le syndic et le secrétaire communal, soutenus par deux carabinieri, l'unique force disponible, ont sommé le rassemblement de se disperser.

Un combat s'engagea. Le syndic et les deux carabinieri furent blessés à coups de pierres. Un paysan a été tué.

On prétend que cette espèce d'émeute a été motivée par des questions personnelles et municipales.

De forts détachements de troupes, quelques détachements de la sûreté publique et deux juges d'instruction ont été envoyés de Rieti et d'autres chefs-lieux à Scandiglia.

Le ministère a recommandé qu'on déployât la plus grande énergie pour la répression des désordres.

Chronique militaire.

Le service régulier de la classe de 1878, qui vient de tirer au sort, datera du 4^e juillet et elle sera probablement appelée dans la première quinzaine de novembre.

La classe de 1874 sera sans doute placée dans la disponibilité après les manœuvres d'automne. On avait répandu le bruit qu'elle partirait plus tôt, mais cette nouvelle était inexacte. Le ministre de la guerre, forcé de faire des économies, a jugé préférable d'accorder des permissions de deux mois, du 1^{er} novembre au 31 décembre 1878, dans la proportion de 3 0/0 de l'effectif ; il vient encore de prendre une disposition analogue, à la date du 1^{er} février, et donner l'ordre d'accorder des permissions d'un mois à raison de 4 0/0 de l'effectif.

Chronique Locale et de l'Ouest.

CONGÉ DANS LES ÉCOLES COMMUNALES.

A l'occasion de l'élection du Président de la République, M. le ministre de l'instruction publique vient d'accorder un jour de congé dans toutes les écoles communales.

Pour le département de Maine-et-Loire, ce congé a été fixé par M. le Préfet au lundi 40 février prochain.

Avant-hier, dans l'après-midi, trois jeunes étameurs, de passage en notre ville, entraînaient à l'auberge du sieur Juby, à l'angle

des rues d'Alsace et de Bordeaux, où ils demandaient du vin blanc.

Après en avoir absorbé deux bouteilles, le quart d'heure de Rabelais étant arrivé, nos consommateurs refusèrent de payer le prix demandé, alléguant que le vin ne leur convenait pas, puis offrirent une moindre somme que M^{re} Juby ne voulut point accepter.

Ils demandèrent à l'hôtesse de leur présenter son tarif et voulurent ensuite l'obliger à leur servir une troisième bouteille, ce qu'elle refusa énergiquement en leur enjoignant de se retirer. Alors l'un d'eux, la repoussant violemment, lui donna plusieurs coups de pieds dans les jambes. Après quoi nos trois vauriens prirent la fuite, se dirigeant vers le Pont-Foucharde.

Heureusement, M. le maréchal-des-logis de gendarmerie vint à passer peu après, et on lui raconta l'affaire. Il se mit immédiatement à la poursuite des malfaiteurs, et les ayant rattrapés à peu de distance de Distré, il les ramena bel et bien à la maison d'arrêt, où ils pourront méditer sur l'inconvenance de leur conduite et apprendre en même temps que le vin de Saumur ne se paie pas avec des coups.

DECOUVERTE D'UN CADAVRE.

Dimanche, dans la matinée, un habitant de Chenetulle-les-Tuffeaux, traversant la Loire pour se rendre à Saint-Martin-de-la-Place, aperçut quelque chose flottant sur l'eau. Il s'approcha et reconnut que c'était un cadavre. L'ayant retiré, il le déposa sur le bord de l'île de Boumois et alla prévenir M. le maire de Saint-Martin.

M. le docteur Renou, de Saumur, examina le cadavre et constata qu'il ne portait aucune trace de violence.

Il a été reconnu pour être celui du nommé Dereyne, de Saumur, ancien gardien du Square, habitant la rue de Fenel, qui avait disparu de son domicile depuis quelque temps.

Le cadavre, transporté à la mairie de Saint-Martin, a été inhumé hier par les soins du maire de la commune.

Candes. — Une petite fille de trois ans et demi, dont les parents, les époux Porcheron, demeurent à Candes, a succombé ces jours-ci aux suites de brûlures qu'elle s'était faites en tombant dans le feu, dans le courant du mois de décembre dernier.

Saint-Nicolas-de-Bourgueil. — Jeudi dernier, le nommé Etienne Chereau, âgé de 19 ans, domestique à la Gaudière, commune de Saint-Nicolas-de-Bourgueil, s'était concerté avec deux de ses amis et trois jeunes filles, pour offrir un bouquet aux époux Chantebeau, ses voisins. La chronique ne nous dit pas à quelle occasion avait lieu la présentation de ce bouquet. Toujours est-il que pour donner plus d'éclat à cette petite fête, Chereau eut l'idée, malheureuse idée comme on va le voir, d'emprunter au nommé Baudry un fusil qu'il se proposait de décharger plusieurs fois en l'honneur des époux Chantebeau.

Arrivés chez ces derniers, vers six heures du soir, jeunes gens et jeunes filles offrirent leur bouquet et leurs compliments, puis Chereau se mit sur le seuil de la porte, chargea son fusil et tira. Mais un des canons éclata, et le malheureux domestique eut deux doigts entièrement coupés par un des débris de l'arme.

Le blessé a été immédiatement conduit à l'hôpital de Bourgueil. (J. d'André-et-Loire.)

CHOLET.

On lit dans l'Intérêt public :

« Un de nos concitoyens, M. Grégoire (Henri), ancien tissierand, actuellement horticulteur, possesseur du n^o 760, 254 (6^e série) de la Loterie nationale, a gagné un lustre genre faïence, estimé 1,400 fr. »

ANGERS.

Une tentative d'assassinat suivie d'une tentative de suicide a eu lieu, dimanche, à 8 heures du matin, sur la voie publique, boulevard Ayrault, en face la gare Saint-Serge.

Alphonsine Pilon, âgée de 49 ans, domestique chez M. Chené, entrepreneur de char-

pentés, boulevard Ayrault, était recherchée en mariage depuis le mois d'août 1877 par le nommé Peltier, Jacques, âgé de 32 ans, palefrenier chez M. Bourget, loueur de voitures, rue du Port-de-l'Ancre.

Sur le refus opposé à Peltier par les parents de la jeune Alphonsine, cet individu avait formé depuis quelque temps le projet de tuer cette dernière.

Sachant qu'elle se rendait tous les dimanches à la messe à la chapelle des Pères Jésuites, il alla, dimanche matin, sur la place du Pélican pour y attendre cette fille qu'il interpella par ces mots : « Alphonsine, vous allez venir avec moi à Saint-Florent. »

Cette dernière n'ayant pas jugé à propos de répondre à cette invitation, Peltier la suivit jusqu'en face la gare Saint-Serge, où il tira sur elle presque à bout portant deux coups de revolver. Les deux projectiles ont sifflé aux oreilles de la jeune fille sans l'atteindre.

En même temps, Peltier a déchargé une troisième fois son arme, mais cette fois sur sa propre personne. La balle est entrée par le cou et a pénétré dans la tête. Le coup a été tellement foudroyant que ce malheureux est tombé comme une masse sur le sol. Il a été immédiatement transporté à l'hospice.

Malgré la gravité de sa blessure, son état ne paraît pas désespéré. (Etoile.)

NANTES.

Samedi soir, pendant le premier entr'acte des Brigands, une formidable détonation se faisait entendre au théâtre Graslin. Aussitôt la scène et les coulisses se trouvaient plongées dans l'obscurité la plus complète, et une légère panique, on le comprend facilement, s'empara des spectateurs qui, heureusement grâce à l'entr'acte, n'étaient que peu nombreux. Mais on revint bien vite de cette épouvante momentanée. Voici ce qui s'était passé :

Au second tableau du deuxième acte des Brigands, le décor du fond représente un lever de soleil. Pour arriver à produire cet effet, on projette sur une lentille un jet de lumière oxy-hydrrique. Pour obtenir cette lumière on avait emmagasiné dans deux grands sacs en caoutchouc une assez grande quantité d'oxygène et d'hydrogène. Au moment de l'expérience, on alluma le bec qui communique avec le sac d'hydrogène et on dirige sur cette flamme un jet d'oxygène, ce qui donne à la lumière une grande intensité. Mais si toutes les précautions n'ont pas été bien prises, et l'essentiel, dans ce cas, consiste à avoir de l'hydrogène pur de tout contact avec l'air, par exemple, au moment où l'on veut produire la flamme, une explosion a lieu, résultat du mélange détonnant. C'est ce qui est arrivé samedi soir au théâtre Graslin.

Dans l'entr'acte, le gazier à qui l'on avait confié la manipulation de l'appareil oxydrique voulut l'essayer, et ayant approché une lumière du bec à hydrogène, l'immense explosion que l'on sait s'en suivit. L'hydrogène contenait sans doute une certaine quantité d'air. Le sac en caoutchouc vola en éclats, plusieurs objets, placés à proximité de l'appareil, furent projetés au loin et brisés, et le malheureux gazier violemment soulevé, puis terrassé par la force d'expansion du gaz, se fit, dans la région cervicale, une assez grave blessure. Une petite artère avait été coupée, et l'hémorrhagie était très-abondante. Par un seul des trois médecins chargés du service du théâtre n'était présent. C'est un chirurgien qui assistait à la représentation qui a fait la ligature. Nous avons fait prendre des nouvelles du blessé. Son état n'inspire plus de sérieuses inquiétudes.

L'obscurité dans laquelle s'est trouvé plongé tout le théâtre après l'explosion s'explique par l'excès de précaution prise par le gazier qui, entendant une détonation dont il n'a pas le temps de chercher l'explication, commence par supprimer la lumière. Ce dont nous devons le plus nous féliciter dans cette circonstance, c'est que l'accident se soit produit à un moment où la salle était presque vide. On ne songe qu'en tremblant aux malheurs qui auraient pu résulter d'une panique si elle s'était produite dans une foule compacte. (Phare de la Loire.)

PROBABILITÉS DU TEMPS POUR LE MOIS DE FÉVRIER.

Voici, d'après Nick (de Tonneins), les prévisions météorologiques pour le mois qui vient de commencer :

Les bourrasques qui, le mois dernier, ont at-

teint nos latitudes sévront le plus souvent, en février, sur l'Ecosse et la Norvège; par conséquent, le temps sera moins accidenté chez nous et relativement assez beau, principalement sur la zone méridionale et particulièrement pendant la seconde quinzaine.

Cependant, des dépressions barométriques, avec pluie, neige ou coups de vent, se manifesteront plus ou moins sur la France et sur les pays voisins, durant les périodes critiques ci-après: vers les 1^{er}, 3, 7, 14, 21, 23, 28 février.

Cela « à un ou deux jours près », selon la position géographique des localités, principalement sur la zone septentrionale et la zone centrale, et successivement de l'ouest à l'est. Gros temps, neige. Crues d'eau après. Eclaircies entre et durant les périodes critiques, avec gelées nocturnes intermittentes, notamment vers les « lunestices » et « l'apogée », et principalement sur la zone méridionale. Le thermomètre descendra plus bas en février qu'en janvier sur cette dernière zone.

Caisse d'épargne de Saumur.

Séance du 2 février 1879.

Versements de 142 déposants (19 nouveaux), 17,719 fr. 22 c.
Remboursements, 23,265 fr. 78 c.

TIRAGE DE LA LOTERIE NATIONALE.

Nous croyons être utile à nos lecteurs en les avisant que le *Correspondant universel*, 404, rue de Richelieu, à Paris, se met à leur entière disposition pour tout ce qui peut les intéresser dans le tirage de la Loterie nationale.

Il se charge, en effet, de retirer les lots pour les gagnants et de les expédier au prix des tarifs intérieurs et internationaux, sans aucune perte de temps, l'organisation de ses services lui permettant d'exécuter avec la plus grande célérité les ordres qui lui seront transmis.

Le *Correspondant universel* se chargera également d'opérer, sur la demande des intéressés, la conversion des lots en espèces, et cette conversion, soit par la vente, soit par l'échange, lui sera facilitée par l'exposition des lots gagnés qui s'organise dans ses magnifiques salons et dans ses vastes galeries.

En se substituant ainsi aux porteurs des numéros gagnants, le *Correspondant universel* leur évite les dépenses d'un voyage, la perte de temps et les nombreuses démarches dans les bureaux de l'administration où la grande affluence d'impatriés à satisfaire fera naître certainement plus d'une confusion.

Nos lecteurs apprécieront l'utilité d'une intervention qui leur offre les plus sûres garanties, et s'ils estiment qu'en l'absence de toute organisation officielle ou officieuse, le *Correspondant universel* est en mesure de leur donner toute satisfaction, ils s'adresseront à son directeur, M. Amédée Bousquet, chevalier de la Légion d'Honneur, à Paris, 404, rue de Richelieu.

Il suffira d'inscrire au dos du numéro gagnant, le nom et l'adresse du propriétaire, et d'indiquer dans la lettre chargée qui l'apportera, la destination qu'on lui attribue, c'est-à-dire, s'il doit être expédié, échangé ou vendu.

ABATTOIR.

ETAT des viandes abattues et livrées à la consommation du 4 au 31 janvier.

N° D'ORDRE.	NOMS des BOUCHERS ou CHARCUTIERS.	BOUEURS		VACHES		VRAUX		MOUTONS	
		1 ^{re} qual.	2 ^e qual.						
BOUCHERS									
MM.									
1	Blémont.	1	1	1	1	1	1	1	1
2	Tessier.	1	1	1	1	1	1	1	1
3	Goblet.	1	1	1	1	1	1	1	1
4	Béchereau.	1	1	1	1	1	1	1	1
5	Boutin.	1	1	1	1	1	1	1	1
6	Laigle.	1	1	1	1	1	1	1	1
7	Prouteau.	1	1	1	1	1	1	1	1
8	Chalot.	1	1	1	1	1	1	1	1
9	Pallu.	1	1	1	1	1	1	1	1
10	Groleau.	1	1	1	1	1	1	1	1
CHARCUTIERS.									
MM.									
1	Dutoir.	1	1	1	1	1	1	1	1
2	Baudouin-R.	1	1	1	1	1	1	1	1
3	Brunet.	1	1	1	1	1	1	1	1
4	Vilgrain.	1	1	1	1	1	1	1	1
5	Sanson.	1	1	1	1	1	1	1	1
6	Sève.	1	1	1	1	1	1	1	1
7	Moreau.	1	1	1	1	1	1	1	1
8	Gornilleau.	1	1	1	1	1	1	1	1
9	Rousse.	1	1	1	1	1	1	1	1
10	Cupit.	1	1	1	1	1	1	1	1
11	Goblet.	1	1	1	1	1	1	1	1

Faits divers.

Un nouveau mystère. — Une étrange scène s'est passée l'autre jour à Neuilly, sur la berge de la Seine.

Un homme d'un certain âge marchait de long en large, causant seul et gesticulant. De temps en temps, il s'arrêtait pour regarder le fleuve qui roulait ses eaux bourbeuses et agitées.

Un sergent de ville, qui l'avait remarqué, s'approcha et l'observa. Tout à coup il le vit s'élançant pour se jeter à l'eau. Il le saisit et l'empêcha d'accomplir son projet.

Voyant l'inutilité de ses efforts, l'inconnu s'écria :

— Malheureux que je suis, je ne puis même pas en finir avec la vie. Arrêtez-moi donc, car je suis un assassin!

Et il montra un couteau sanglant qu'il avait dans sa poche. Sur ses vêtements aussi, il y avait des taches de sang.

L'agent le conduisit chez M. Chessaing, commissaire de police de Neuilly, qui l'interrogea. Mais il tomba abîmé sur un banc, en proie à une véritable prostration dont rien ne put le faire sortir. Au bout d'une heure seulement il balbutia, d'une voix entrecoupée, ces paroles :

— Oui, je suis un assassin. Mais je ne dirai la vérité qu'au juge d'instruction.

Il a été impossible d'en savoir davantage. On ignore encore quel est cet homme. Il paraît âgé d'une cinquantaine d'années. Il a une longue barbe grisonnante et les cheveux gris rejetés en arrière. Il parle avec un léger accent alsacien.

Il a été conduit au Dépôt. Son interrogatoire par un juge d'instruction fera connaître le mot du mystère.

Théâtre de Saumur.

TROUPE DU GRAND THÉÂTRE D'ANGERS, SOUS LA DIRECTION DE M. EM. CHAVANNES.

VENDREDI 7 février 1879.

A LA DEMANDE GÉNÉRALE

LES GLOCHES DE CORNEVILLE

Opéra-comique en 3 actes et 4 tableaux, paroles de Clairville et Charles Gabel, musique de Robert PLANQUETTE.

M. CHARNOD remplira le rôle du Marquis.

Le spectacle commencera par :

PARTIE POUR SAUMUR

Pièce en 1 acte, de MM. Delacour et Erny.

Bureaux à 7 h. 1/2; rideau à 8 h.

S'adresser, pour retenir des loges et stalles, au bureau de location, maison Thuau, rue de la Comédie. — On peut se procurer des cartes à l'avance chez le Concierge du Théâtre.

Marché de Saumur du 1^{er} février.

Blé nouv. (l'h.)	—	Huile chene.	50	—
Éroment (l'h.)	77	Huile de lin.	50	—
Halle, moy.	74	Graine tréfil.	50	—
Seigle	75	— luzerne	50	—
Orge	65	Foin (dr. c.)	780	68
Avoinch. bar.	50	Luzerne	780	60
Fèves	75	Paille	780	35
Pois blancs.	80	Amandes	50	—
— rouges.	80	Cire jaune.	50	190
Graine de lin.	70	— Chanvres 1 ^{re}	—	—
Farine, culas.	157	— qualité (59 k. 500)	48	—
Chenevis	50	1 ^{re} id.	38	—
Huile de noix.	50	2 ^e id.	35	—

COURS DES VINS.

BLANCS (2 hect. 30).	
Coteaux de Saumur, 1877.	1 ^{re} qualité 100
Id.	2 ^e id. 65 à 70
Ordin., envir. de Saumur 1877.	1 ^{re} id. 65 à 70
Id.	2 ^e id. 60 à 65
Saint-Léger et environs 1877.	1 ^{re} id. 65 à 70
Id.	2 ^e id. 55 à 60
Le Puy-N.-D. et environs 1877.	1 ^{re} id. 60 à 65
Id.	2 ^e id. 55 à 60
La Vienne, 1877.	1 ^{re} id. 45
ROUGES (2 hect. 30).	
Soulay et environs, 1877.	1 ^{re} id. 110
Id.	2 ^e id. 100
Champigny, 1878.	1 ^{re} qualité 170
Id.	2 ^e id. 110
Id. 1877.	1 ^{re} id. 110
Id.	2 ^e id. 100
Varrains, 1877.	1 ^{re} id. 100
Varrains, 1878.	1 ^{re} qualité 110 à 115
Bourgueil, 1878.	1 ^{re} id. 95 à 100
Id.	2 ^e id. 105 à 120
Id., 1877.	1 ^{re} id. 100
Id.	2 ^e id. 95 à 100
Restigné 1878.	1 ^{re} id. 100
Id. 1877.	1 ^{re} id. 95 à 100
Chinon, 1878.	1 ^{re} id. 85 à 88
Id.	2 ^e id. 80 à 85
Id. 1877.	1 ^{re} id. 85 à 90
Id.	2 ^e id. 80 à 85

Sommaire du MAGASIN PITTORESQUE (janvier 1879), à 60 centimes par numéro mensuel. — Quai des Grands-Augustins, 29, à Paris.

Texte.

Le Mariage romain. — Souvenirs d'une octogénaire. — La Galerie de géographie, à la Bibliothèque nationale de Paris. — Thomas Edward, le cordonnier naturaliste. — Notes sur la prononciation française. — Il Piovano Arlotto. — Les Fleurs lumineuses. — La Population indigente de Paris. — Le Château d'Arques. — Nouvelle statistique des céréales en France. — La plus ancienne gravure connue représentant Jeanne d'Arc. — Réverie au bord de l'eau. — Le Maître de Papillon, anecdote. — Bartolomeo Borghesi, fondateur de l'épigraphie latine. — La Vie sincère (suite). — Pimples et Chalchides. — Porte-Lumière allemand de la renaissance. — Petit Dictionnaire des arts et métiers avant 1789 (suite). — Épisodes de la Saint-Barthélemy: Sigogne, gouverneur de Dieppe. — Bureaux de bienfaisance.

Gravures.

Un Mariage romain, sculpture par M. Guillaume, membre de l'Institut. — Bibliothèque nationale: Galerie de géographie. — Médaille de don Inigo d'Avalos, par Pisano. — La Revanche du pivovano Arlotto, peinture de Giovanni da Giovanni, aux Uffizi (Florence). — Bas-relief dans les ruines du château d'Arques, près de Dieppe. — Jeanne d'Arc, d'après une gravure de 1538. — Au bord de l'eau, composition et dessin de Giacomelli. — Bartholomeo Borghesi. — Le Pimple instigateur. — La Petite Chalchide. — Porte-Lumière allemand de la renaissance. — Un Bottier-Cordonnier du dix-septième siècle, d'après Abraham Bosse. — Une Clef-Stylet (collection de M. Saint-Albin).

CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (17^e ANNÉE)

PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX à 5 0/0.

Les demandes doivent être adressées à MM. REJOU et C^{ie}, banquiers, rue Le Peletier, 9, à Paris; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

SOCIÉTÉ ANONYME FRANÇAISE EN FORMATION DES

MINES D'ARGENT

ET Fonderies de BINGNAM

CAPITAL: 17.000.000 DE FRANCS

SOUSCRIPTION PUBLIQUE

AUX

34.000 Actions de 500 Francs

FORMANT LE CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ

CONSEIL D'ADMINISTRATION

M^{re} DE BANNEVILLE, G. O. *, Ancien Ministre.
M. BUCHOT *, Administrateur de la Société d'assurances La Foncière.
M. DOMMARTIN *, ancien Juge au Tribunal de Commerce de la Seine.
M. LEMOINE, Ingénieur, Administrateur du Crédit Mobilier.
M. le C^{ie} DE MAUGNY *, ancien chargé d'Affaires de France.
M. OUTREY, C. *, Administrateur des mines du Laurjum.
M. CH. RUGEL, Banquier.
M. le C^{ie} DE VASSAL-MONTVIEL.
M. WELCHER, C. *, Ancien Ministre.

EXPOSÉ:

Le but de la Société est l'acquisition immédiate, déjà assurée par contrat, de la propriété des mines d'argent, fonderies, ateliers et dépendances de Old Telegraph (Utah), l'une des plus riches de l'Amérique actuellement en pleine exploitation et dont les bénéfices nets sont de 346.500 francs par mois. Les développements et améliorations actuels doivent, dès cette année, doubler les bénéfices.

VERSEMENTS:

En souscrivant..... 250 fr. } 500 fr.
Le 22 février..... 250 fr.

La cote officielle sera demandée aussitôt après la constitution de la Société.

SOUSCRIPTION OUVERTE

JEUDI 6 ET VENDREDI 7 FÉVRIER
A PARIS, à la Société anonyme de CRÉDIT MOBILIER, 15, place Vendôme;
EN PROVINCE, chez tous les Banquiers, ses correspondants.
On peut, dès à présent, souscrire par correspondance.
On peut se procurer au CRÉDIT MOBILIER tous les rapports, prospectus et statuts.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1878.

Classe 66.

MÉDAILLE D'ARGENT.

COFFRES-FORTS

M. HAFNER aîné, fabricant de coffres-forts, a obtenu une MÉDAILLE D'ARGENT à l'Exposition universelle de Paris pour la perfection qu'il a apportée dans la construction de ses coffres-forts: Reconnus supérieurs pour leur solidité, leur incombustibilité, leurs serrures ont présenté au jury une sécurité incomparable contre les crocheteurs les plus habiles.

Nous sommes heureux de porter cette bonne nouvelle aux nombreuses personnes qui se sont déjà munies de coffres de la maison Hafner, et nous pensons qu'elle déterminera en faveur de cette maison ceux de nos lecteurs qui pourraient hésiter encore dans le choix d'un constructeur.

Coffres depuis 120 fr. jusqu'à 2,000 fr. et au delà. Pour les renseignements, s'adresser au bureau du journal, où il y en a toujours en dépôt.

SANTÉ ET ÉNERGIE A TOUS
rendues sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite:

REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres. 32 ans de succès.

La REVALESCIERE guérit les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastroentérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissements, bourdonnement dans les oreilles, acidité, pituite, maux de tête, migraines, surdité, nausées, et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, aigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid, toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie (consomption), dartres, éruption, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épouement, dépérissement, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fétide en se levant, ou après certains plats compromettants: oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydrophobie, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppurations, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse. 100,000 cures réelles par an. Evitez les contrefaçons et exigez la marque de fabrique « Revalescière du Barry ».

Parmi les cures, celles de Madame la Duchesse de Castletuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc.

Voici quelques-unes des cures:

Cure N° 76,448: Depuis cinq ans, je souffrais de maux dans le côté droit et dans le creux de l'estomac, de mauvaises digestions, etc. Je n'hésite pas à vous certifier que votre Revalescière m'a sauvé la vie. — ERNEST CATTÉ, musicien au 63^e de ligne, Verdun. — Dartres: M. Gr. Voos, de Liège, abandonné par les médecins, qui déclaraient qu'à son âge (55 ans), toute guérison était impossible, a été totalement guéri des dartres par l'usage de la Revalescière. — N° 49,811. M^{re} Marie Joly, de cinquante ans de constipation, indigestion, nervosité, insomnie, asthme, toux, flatul, spasmes et nausées. — Cure n° 56,935. Barr (Bas-Rhin), 4 juin. — Monsieur, La Revalescière Du Barry a agi sur moi merveilleusement; mes forces reviennent et une nouvelle vie m'anime, comme celle de la jeunesse; mon appétit, qui pendant plusieurs années a été nul, est redevenu admirable, et un catarrhe et névralgie à la tête, qui depuis quarante ans s'étaient fixés à l'état chronique, ne me tourmentent plus. — DAVID RUFF, propriétaire. — N° 49,522: M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie de la vessie et des membres, par suite d'exces de jeunesse.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Les Biscuits de Revalescière, en boîtes de 4, 7 et 70 francs. — La Revalescière chocolatée rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus épuisés. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 120 tasses, 16 fr.; de 576 tasses, 70 fr.; ou environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean; GONDRAND; BESSON, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épicière, quai de Limoges. — Angers, Veuve CHANTEAU, épicière; LEVÉQUE, négociant, rue Plantagenet; BERTHAUT-DÉLAGÈRE. — Baugé, BOCHMANN, marchand de comestibles. — Beaulieu, M^{re} BELLARD, épicière. — Cholet, VANDANGON-BUREAU, 63, place Rouge; CORTINI, confiseur, 60, rue Nationale; JACOMÉTY, confiseur; EMILE RICHARD, épicière, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du Barry et C^{ie}, Limited, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE SAUMUR DU 3 FÉVRIER 1879.																				
Valeurs au comptant.			Dernier cours.			Hausse Baisse.			Valeurs au comptant.			Dernier cours.			Hausse Baisse.					
3 %	77	30							Crédit Foncier colonial, 300 fr.	380					Canal de Suez	495				
3 % amortissable	80								Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	770					Crédit Mobilier esp.	735				
4 1/2 %	108	50							Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p.	475					Société autrichienne	322	50			
5 %	112	90							Crédit Mobilier	490					OBLIGATIONS.					
Obligations du Trésor, t. payé.	502								Crédit foncier d'Autriche	568	75				Orléans	360				
Dép. de la Seine, emprunt 1857	244								Charentes, 500 fr. l. p.	682	50				Paris-Lyon-Méditerranée	360	50			
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	518								Est	1090					Est	359				
1865, 4 %	537								Paris-Lyon-Méditerranée	1090					Nord	369				
1869, 3 %	413								Midi	925					Ouest	359				
1871, 3 %	403								Nord	1373	75				Midi	359				
1875, 4 %	524								Océans	1189	50				Charentes	359				
1876, 4 %	517	50							Ouest	765					C ^o Canaux agricoles	361				
Banque de France	3050								Compagnie parisienne du Gaz	1277	50				Canal de Suez	361				
Comptoir d'escompte	770								C. gén. Transatlantique	487	50									
Crédit agricole, 200 f. p.	452	50																		

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR. (Service d'hiver, 9 décembre)

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.
 3 heures 8 minutes du matin, express-poste.
 6 — 45 — — — — — (s'arrête à Angers)
 8 — 56 — — — — — omnibus-mixte.
 1 — 23 — — — — — soir, — — — — —
 4 — 10 — — — — — — — — — — — — — — —
 7 — 15 — — — — — — — — — — — — — — —
 10 — 37 — — — — — — — — — — — — — — —

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.
 3 heures 36 minutes du matin, direct-tour.
 8 — 31 — — — — — — — — — — — — — — —
 9 — 40 — — — — — — — — — — — — — — —
 12 — 40 — — — — — — — — — — — — — — —
 19 — 40 — — — — — — — — — — — — — — —
 4 — 44 — — — — — — — — — — — — — — —
 10 — 28 — — — — — — — — — — — — — — —

Le train partant d'Angers à 8 h. 35 du soir arrive Saumur à 6 h. 56.

29, Quai des Grands-Augustins, 29.
 46^e ANNÉE (1878).

Prix du volume broché 7 fr. »
 — cartonné 8 50
 Franco par la poste, 1 fr. 50 cent, en sus des prix ci-dessus.

Etranger, suivant les conventions postales.
 On peut se procurer chaque volume séparément.

MAGASIN PITTORESQUE

La collection se compose des années 1833 à 1878. — Le volume 1878 (46^e année), mis en vente le 8 décembre 1878.

LES ABONNEMENTS COURENT DU 1^{er} JANVIER OU DU 1^{er} JUILLET. — LES LIVRAISONS SONT ENVYÉES A LA FIN DE CHAQUE MOIS.

29, Quai des Grands-Augustins, 29.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
 Paris 7 fr. »
 Départements 8 50
 Etranger, suivant les conventions postales.
 On peut se procurer séparément un numéro mensuel dans une couverture.

Prix : Paris, 60 c.; — Départements, 70 c.

OUVRAGES PUBLIÉS PAR LA LIBRAIRIE DU MAGASIN PITTORESQUE, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 29 :

TABLE ALPHABÉTIQUE ET MÉTHODIQUE des trente premières années du *Magasin pittoresque*.
 1 volume broché 7 fr. »
 Cartonné 8 50

ALMANACHS DU MAGASIN PITTORESQUE de 1851 à 1877, environ 30 gravures dans chaque Almanach.
 Chaque almanach 50 c.

ALBUM DU MAGASIN PITTORESQUE; 1 vol. grand in-4^e, cartonné avec luxe, doré sur tranche, contenant cent gravures choisies dans la collection.
 Prix 45 fr.

VOYAGEURS ANCIENS ET MODERNES; 4 volumes, 941 gravures.
 Prix de chaque volume broché . . . 6 fr.
 L'ouvrage complet 24

HISTOIRE DE FRANCE, d'après les documents originaux et les documents de l'art de chaque époque; 2 vol., 800 gravures.
 Prix de chaque volume broché . . . 7 fr. 50
 L'ouvrage complet 15 »

LECTURES DE FAMILLE, choisies dans la collection du *Magasin pittoresque*; 1 volume in-4^e. — 2^e édition.
 Prix, broché 5 fr.

GRAMMAIRE GÉNÉRALE ET HISTORIQUE DE LA LANGUE FRANÇAISE, par M. P. Poitevin, 2 vol.
 Prix de chaque volume broché . . . 7 fr. 50
 L'ouvrage complet 15 »

LES VRAIS ROBINSONS, par MM. Ferdinand Denis et Victor Chauvin, illustrés par Yan Dargatzis, 1 vol. grand in-8^e.
 Prix, pour Paris, broché 15 fr.
 — cart. doré sur tranche 18 »

Tous les prix ci-dessus sont ceux de Paris. — Pour les départements et l'étranger, l'affranchissement se paye en sus. — Le prix du cartonnage est de 1 fr. 50 cent. par volume.

Le conseil central d'instruction primaire de la ville de Paris a placé le *Magasin pittoresque* sur la liste des ouvrages propres à être donnés en prix dans les écoles primaires et supérieures, et dans les classes d'adultes.

On peut se procurer tous les ouvrages ci-dessus chez M. Dézé, libraire, rue Saint-Jean, n° 1, à Saumur.

BUREAUX : 29, RUE SAINT-ROCH. 46^e ANNÉE 1879

Abonnement annuel, commençant en janvier. — **MUSÉE SEUL** : Paris, 7 francs; Départements, 8 fr. 50. **MUSÉE, et MOISE réunis** : Paris, 13 francs; Départements, 16 francs. (Envoyer un bon de poste ou un mandat sur Paris.)

MUSÉE DES FAMILLES

Une livraison par mois avec dix à quinze magnifiques gravures inédites : un splendide volume par an. **NOUVELLES, HISTOIRES, SCIENCES, VOYAGES, BEAUX-ARTS, ACTUALITÉS. Moralité irréprochable.** Texte par A. Genevay, H. de la Blanchère, Bertoud, Comettant, Deslys, Etienne Marcel, Chalamel, Paul Cellières, R. de Navery, Verne, etc. Illustrations par A. de Bar, Bériall, Doré, Foulquier, Gavarni, Johannot, Lix, H. Scott, C. Gilbert, Kauffmann, Morin, etc. — Le volume de 1878 (45^e année de la collection) est en vente.

Collection : les 30 premiers volumes, chacun, Paris, 4 francs, port en sus; les volumes suivants, 31 à 42, Paris, 6 francs, et 7 fr. 50. Les volumes 43 à 45, 7 francs; Départements, 8 fr. 50 franco.

ENVOI D'UN NUMÉRO SPÉCIMEN CONTRE 50 CENTIMES EN TIMBRES-POSTES.

Complément facultatif du MUSÉE **MODES VRAIES — TRAVAIL EN FAMILLE** 29^e ANNÉE

Journal mensuel, le seul journal qui donne aujourd'hui des explications de petits ouvrages et travaux à l'aiguille. Patrons, Modèles, Broderies, Crochet, Tapisseries colorées, Tricot, Récréations intelligentes, Causeries, Jeux et Jardinage de salon, Proverbes, Charades, Enigmes, etc., Ouvrages nouveaux, Musique, Chiffres des abonnés en broderie. — Paris, 7 francs par an; Départements franco, 8 fr. 50; avec le *MUSÉE*, 13 francs et 16 francs.

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE
 DE GRÉ À GRÉ,
 Ensemble ou séparément,
DEUX MAISONS NEUVES
 Se joignant et distinctes,
 L'une rue de la Tonnelie, n° 40, et rue de la Cocasserie, ayant deux magasins et deux étages; l'autre rue de la Cocasserie, n° 1, ayant rez-de-chaussée et deux étages.
 S'adresser audit notaire. (39)

Etude de M^e PASQUIER, notaire à Montsoreau.

VENTE
 AUX ENCHÈRES,
 Le dimanche 9 février 1879, à midi,
 A Montsoreau, dans l'ancienne maison Nau-Moricet,
 DE
2,000 BOUTEILLES DE BONS VINS
BLANCS VIEUX
 De différentes années, du crû de Montsoreau, et quelques centaines de bouteilles de VIN ROUGE VIEUX.
 Ces vins seront mis en vente par lots de 25, 50 ou 100 bouteilles, plus ou moins, suivant les circonstances et les demandes.
 On pourra déguster.
 On paiera comptant, plus cinq pour cent. (33)

A VENDRE
 UN BON CHEVAL d'attelage et de selle, âgé de dix ans, grand trotteur.
 S'adresser au bureau du journal.

A LOUER
 Pour la Saint-Jean 1879,
MAISON DE CAMPAGNE
 Située près le bourg de Saint-Lambert.
 S'adresser à M. GUINBERT, rue d'Alsace, 8. (63)

A LOUER
 PRÉSENTEMENT,
APPARTEMENT
 Rue Haute-Saint-Pierre,
 Avec remise, écurie à quatre chevaux et une à deux chevaux, grande cave voûtée.
 S'adresser à M. GIRARD père, place de la Grise, à Saumur. (13)

A CÉDER
 PRÉSENTEMENT,
MAGASIN DE ROUENNERIE
 MERCERIE ET BONNETERIE
 44, à la Croix-Verte.
 S'adresser à M. GASNIER, place de la Bilange, 9. (59)

A VENDRE
 UN OMNIBUS PRESQUE NEUF, s'attelant à un cheval, et un coffre-fort, système Petit-Jean.
 S'adresser au bureau du journal.

AVANCES
 et ouvertures de crédit de banque
 aux négociants et industriels pressés pour leurs échéances de décembre, janvier et février.
 Ecrire à P. GERMAIN, 7, rue Saint-Ambroise, Paris. (679)

ON DEMANDE UN MÉNAGE, la femme comme cuisinière, le mari pour jardiner et le service des chevaux.
 S'adresser au bureau du journal.

INCONTINENCE D'URINE
 DES ENFANTS.
 Guérison par le traitement du docteur BEAUFUMÉ, de Châteauroux.
 Traitement gratuit pour les pauvres.

Exposition universelle 1878
MÉDAILLE D'ARGENT.
VITICULTURE DE L'ANJOU
 Arrondissement de Saumur,
 Par
Eugène BORIT.

EN VENTE :
 Chez M. E. MILON, libraire, rue d'Orléans, Saumur.

LE
JOURNAL DU DIMANCHE
 RECUEIL LITTÉRAIRE ILLUSTRÉ
 Paraissant chaque semaine avec 16 pages de texte et gravures inédites et un morceau de musique.

ABONNEMENTS :
 Un an, 8 fr. — Six mois, 4 fr.
 Par un mandat sur la poste, au nom de l'Administrateur, place SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS, 11, à Paris.
 La collection se compose actuellement de 40 volumes renfermant les ouvrages des meilleurs auteurs contemporains.
 Le volume broché pour Paris 3 fr. — pour les départements 4 fr.

LA VELOUTINE

EST UNE
 Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth

PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU
 Elle est adhérente et invisible, aussi douce-telle au teint que fraîcheur naturelle.

PARIS — Ch. FAY, Inventeur — 9, rue de la Paix

SE MÉFIER DES IMITATIONS ET CONTREFAÇONS
 Jugement du Tribunal civil de la Seine du 5 mai 1875.

En vente chez tous les libraires :
LES CHRONIQUES SAUMUROISES
 Par M. PAUL RATOUIS. — 1 volume in-12.
ÉTUDES HISTORIQUES SUR L'HOTEL-DIEU
 ET LES
 ÉTABLISSEMENTS CHARITABLES DE LA VILLE DE SAUMUR
 Par le même auteur.
LES ORIGINES DE L'ACADÉMIE D'EQUITATION CIVILE
 ET
DE L'ÉCOLE D'EQUITATION MILITAIRE
 DE LA VILLE DE SAUMUR (1593 à 1830)
 Par le même.

En vente, à Saumur, chez tous les Libraires.
L'ILIADÉ ET L'ODYSSÉE
 D'HOMÈRE
MISES A LA PORTÉE DE TOUT LE MONDE
 Par F. DABURON, ancien magistrat.
 L'Iliade est suivie du récit de la chute de Troie, par Virgile (2^e livre de l'Enéide).
 Un volume, l'Iliade : 3 fr. — Un volume, l'Odyssee : 2 fr. 50 c.
 Les deux volumes ensemble : 5 fr.
 Saumur, imprimerie de P. GODET.